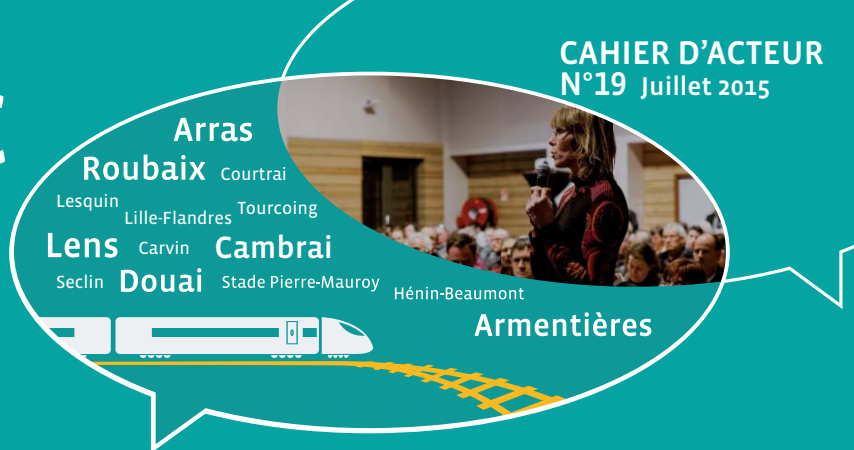


DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL)



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION NORD-PAS DE CALAIS

Présentation de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'Agriculture de région Nord-Pas de Calais au service du monde agricole et rural.

2 missions principales :

- Interlocuteur des pouvoirs publics : elle est régulièrement interrogée par l'Etat, les collectivités (Région, Départements, communes...) pour toute décision concernant l'agriculture et le monde rural.
- Etre au service des agriculteurs : elle intervient dans les domaines techniques, économiques et sociaux ; ex : mise en œuvre du développement agricole (productions végétales, animales, environnement, agronomie,...), élaboration et diffusion de références technico-économiques, coordination de projets agricoles ; en concertation avec d'autres partenaires, participation aux projets de développement local sur les territoires.

CAHIER D'ACTEUR

Un territoire agricole déjà fortement châtié par le croisement d'une multitude d'infrastructures

En effet, les territoires agricoles inclus entre l'Artois et la région de Lille se sont déjà vus amputés à plusieurs reprises par des emprises successives permettant le passage des diverses infrastructures ; ces mêmes secteurs se sont vus reconfigurés par les procédures d'aménagement foncier associées.

Ces mêmes territoires se situent également à un carrefour d'infrastructures aériennes (lignes électriques) et/ou souterraines ; chacune ayant une incidence sur l'espace agricole lors de sa construction ou pour sa maintenance.

Pour ces raisons, il est fondamental de prendre en considération dès à présent l'activité agricole.



Les infrastructures créent un effet de coupure dans la plaine agricole.

Présentation de l'agriculture régionale :

Nord-Pas de Calais Picardie = 3^{ème} économie agricole et agro-alimentaire régionale et 1^{ère} région non viticole.

Cette activité est la principale occupante de l'espace ; ce ne doit pas être sa seule fonction même si c'est la 1^{ère} région par l'importance de la SAU sur le territoire (en effet, 67 % du territoire est valorisé par l'agriculture) malgré la caractéristique d'être l'une des régions les plus artificialisées de France.

L'agriculture est une activité économique pourvoyeuse d'emplois (100 000 emplois dans les secteurs agricole et agro-alimentaire pour la grande région Nord-Pas de Calais Picardie) . A la fois par son rôle de gestionnaire de l'espace, mais aussi par son imbrication dans les filières amont et aval, sans oublier les aménités qu'elle apporte à la société, l'activité agricole se pose comme un acteur incontournable des territoires.

Une des particularités de la région concerne le mode de faire valoir des parcelles ; en effet, plus de 80 % des terres mises en valeur par les agriculteurs sont exploitées sous le statut du fermage ; ceci signifie que l'agriculteur n'a pas la maîtrise foncière du bien qu'il exploite, ce qui peut le rendre fragile dans le cadre d'un projet impactant le foncier.

La Chambre d'Agriculture demande que l'agriculture soit prise en compte en tant qu'activité économique à part entière et que l'espace agricole ne constitue pas une réserve à des fins environnementales, notamment dans le cadre de mesures compensatoires. (par exemple, dans les cas de défrichement....)

Positionnement de la CA :

Conscients de l'engorgement et de la saturation du réseau routier existant dans les secteurs d'études , la profession se veut responsable en se montrant à la fois :

- 1. Favorable** pour « accompagner » un projet qui présente un intérêt pour le territoire à la condition de bien prendre en considération l'activité économique agricole.
- 2. Opposée** à une consommation d'espaces agricoles excessive qui serait la conséquence de mesures de compensation. En effet, l'éventuelle destruction de bosquets, massifs boisés ou zones humides pourrait se voir imposer des mesures de compensation à des fins de replantation ou de récréation d'une zone humide associées à des coefficients multiplicateurs ...sur des terres agricoles. La profession s'oppose à la double peine subie par l'espace agricole. Elle demande à ce qu'il soit d'abord recherché d'éviter ces espaces, de les réduire pour ne pas avoir à les compenser.

Nous rappelons à ce titre que l'espace agricole est une ressource non renouvelable, support de l'outil de travail des exploitants agricoles, génératrice de valeur ajoutée et source d'emplois non délocalisables.

Nos demandes

La nécessité d'une concertation tout au long de la phase de conception du projet :

L'association du monde agricole en amont du projet est indispensable pour favoriser son acceptabilité et par conséquent permettre la construction d'un projet cohérent sur le territoire.

L'information du monde agricole doit également avoir lieu tout au long du déroulement de la procédure et notamment le temps de la phase chantier.

Un véritable volet agricole dans l'étude d'impact relative au projet :

Initié dans le cadre de la charte départementale pour une gestion économe de l'espace agricole, il est important de mesurer l'impact global d'un projet à la fois sur le plan spatial mais surtout sur le plan économique

Minimiser la consommation d'espace agricole nécessaire pour la réalisation du projet :

- Etudier toutes les possibilités de renforcement du réseau en lieu et place.
- Réutiliser les infrastructures existantes, y compris celles qui ne sont plus actuellement utilisées. Par exemple, l'ancienne gare de marchandises de Seclin pourrait être utilisée. Il existe également un certain nombre d'ouvrages et notamment de voies ferrées désaffectées dont l'emprise peut être utilisée.

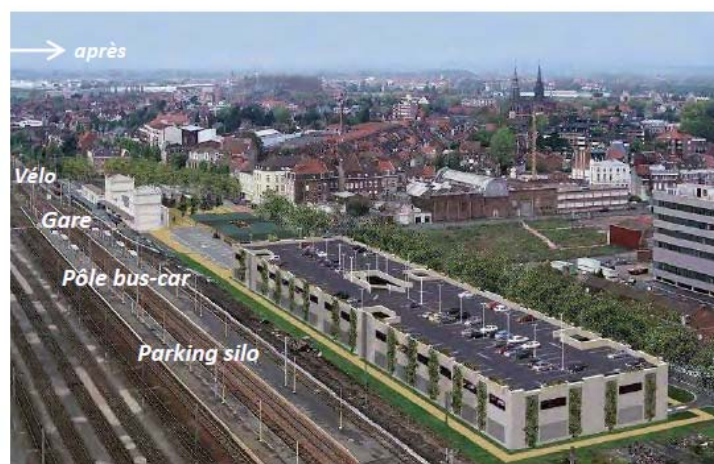
- Utiliser au maximum les délaissés (délaissés autoroutiers, ferroviaires,...) ; ceci permettrait à la fois d'économiser l'espace agricole mais aussi de traiter partiellement la problématique de dégâts de lapins, pénalisant pour l'activité agricole riveraine.
- juxtaposer le projet à l'emprise du TGV : outre l'optimisation de l'utilisation de l'espace agricole, la réutilisation des merlons anti-bruit installés le long de l'infrastructure ferroviaire aurait également pour effet de ne pas amplifier un phénomène récurrent constaté à proximité des axes de transport : la prolifération des espèces invasives (à cause d'un entretien insuffisant) et autres lapins qui provoquent des dégâts importants dans les parcelles agricoles riveraines. Il s'agit d'un fléau à l'échelle d'un territoire qu'il convient de maîtriser pour éviter les pertes de récoltes des cultures voisines.

Rationaliser la consommation d'espace agricole :

Le projet prévoit la construction de plusieurs gares ; une gare nécessite obligatoirement des stationnements à proximité. A l'image de plusieurs agglomérations (ex : Nantes), il apparaît essentiel d'envisager des parkings en forme de silo.



Illustration du réaménagement du quartier de la gare à Armentières avec mise en place d'un parking silo



Source LMCU/ Transpole

Assurer une lisibilité à moyen long terme pour les exploitations :

Les exploitations agricoles, afin d'assurer leur pérennité et de leur garantir des perspectives de développement, ont besoin d'avoir une vision globale d'un projet. Pour ce faire, il est important de connaître de manière relativement précise les emprises nécessaires à la fois pour le projet mais aussi les effets collatéraux : gares, raccordements routiers,...

Rétablir la fonctionnalité des exploitations :

Le passage d'une infrastructure linéaire génère inévitablement une coupure de l'espace agricole remettant en cause la fonctionnalité des exploitations. (accès aux parcelles, allongements de parcours variables selon rétablissements des chemins).

Afin de réparer l'effet de coupure et les problèmes d'accessibilité aux parcelles provoqués, il est indispensable de mettre en place une procédure d'aménagement foncier, même si ses effets peuvent être limités dans des secteurs déjà remembrés à plusieurs reprises.



Source : CETE NP – document CERTU :
réinventer les territoires périurbains avec leurs gares

Nos propositions

- Notre Région Nord-Pas de Calais s'est engagée dans la 3ème Révolution Industrielle. Ce peut-être l'opportunité d'envisager des expérimentations dans la conception de ce projet.
- Prolonger la ligne de métro depuis Villeneuve d'Ascq à Lesquin